



Commission d'établissement de C.F. Ramuz

Le 24 juin 2019

Aquarium – Entre-Bois

- Parents :** Mme Déborah **Ogay**, Mme Angèle **Dooh Bill**, M. Yvan **Almirall**,
Mme Magdalena **Padalski**
- Professionnels :** M. Huber **Olivier**, Mme Stéphanie **Laurent**
- Organisations :** Mme Séverine **Pedraza**
- Autorités politiques :**
- Excusés/absents :** Mme Valentine **Loup**, Mme Anne-France **Gonin**, Mme Katia **Delay Groulx**,
M. Olivier **Rime**, M. William **Duque Castrillon**, M. Alex **Ladent**,
Mme Anna **Gerardi**, Mme Thanh-My **Tran-Nhu**
- Invités :** Mme Lamour, ¼ parents et Présidente de la Commission d'établissement
d'Entre-Bois
Mme Frehner, ¼ parents (sortante) de la Commission d'établissement
d'Entre-Bois

Ordre du jour

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Approbation du PV de la séance du 11 mars 2019
3. Conseil des établissements – retour sur la séance du 23 mai 2019 (Mme Padalski)
4. Visions d'Avenir – retour sur l'événement du 21 mars 2019 (M. Almirall)
5. Démissions / admissions / point de situation sur chaque quart et ses représentant(e)s
6. Election du président, vice-président, secrétaire, représentants au Conseil des établissements
7. Associations pour des interventions parents-élèves :
 - retour de Mme Loup
 - décision sur les suites à donner au projet
8. Présentation du collège de la Rouvraie (août) – définir le comité d'organisation et fixer la date
9. Proposition de la CET Entre-Bois d'association pour représenter les CET à la fête de quartier
10. Divers
 - Autres éventuels sujets ou propositions
11. Date de la prochaine séance de la Commission

La séance débute à 18h30 par un tour de table de présentations pour Mme Frehner, bienvenue du Président.

1. Approbation de l'ordre du jour

En raison des priorités de certains sujets et de membres de la Commission devant quitter la séance de manière anticipée, certains points ont été intervertis. Pour plus de lisibilité, l'ordre du jour et les points ci-dessous sont édités dans l'ordre chronologique des discussions. L'ordre du jour est accepté sans remarques.



2. Approbation du PV de la séance du 11 mars 2019

Le procès-verbal est accepté sans remarques.

3. Conseil des établissements – retour sur la séance du 23 mai 2019 (Mme Padalski)

Le sujet des besoins des écoles (établissements) a été abordé ainsi que les stratégies et orientations de la Municipalité. Il est question de répondre à la croissance démographique et à l'évolution des besoins en places (+2500) pour les prochaines années. Le confort des élèves et des professionnels ainsi que la modernisation des infrastructures font parties de ces discussions.

Des agrandissements (Eglantine, Belvédère, Bethusy) et des projets de nouveaux collèges (horizon 2022) sont également des sujets en cours.

Le plan de rentrée 2019 a été présenté ainsi que le « concept 360° ».

Les projets phares des CET ont été passés en revue. Il n'en est pas fait ici de liste exhaustive, se référer au procès-verbal du Conseil des établissements une fois ce dernier en ligne sur le site internet de la Ville.

Les sujets des tablettes à l'école (à but pédagogique) et un projet de code vestimentaire ont été ouverts.

La prochaine séance du Conseil des établissements est fixée au jeudi 31 octobre 2019.

4. Visions d'Avenir – retour sur l'événement du 21 mars 2019 (M. Almirall)

A nouveau et malheureusement, la présence d'élèves et parents de C.F. Ramuz a été plus qu'anecdotique (2).

En chiffres étaient présentes 131 personnes dont : Bergières 60, C.F. Ramuz 2, Villamont/St-Roch 69.

La majorité pour les 9^{ème} (71), puis 10^{ème} (49) et 11^{ème} (11). Le collège Villamont/St-Roch a réussi à mobiliser plus de monde que pour l'édition 2018 en renforçant la « publicité » et la communication en classe autour de l'événement.

Financièrement, il a été dépensé CHF 411.85 (bons et cadeaux pour les intervenants et apprentis et petit apéritif pour les élèves et les parents), ce montant est réparti en 3 parts égales sur les budgets des 3 Commissions.

Comme décidé, si l'édition 2019 ne rencontrait pas un succès significatif par rapport aux années précédentes, la participation de notre établissement pour les prochaines éditions était abandonnée.

Le retrait de C.F. Ramuz de Visions d'Avenir a donc été annoncé au Comité d'organisation qui en a pris acte avec remerciements pour ces 3 années successives de participation.

5. Démissions / admissions / point de situation sur chaque quart et ses représentant(e)s

Sont démissionnaires, pour fin de mandat, départ en retraite ou autres raisons les membres suivants :

Madame Déborah Ogay, Madame Valentine Loup, Madame Katia Delay Groulx, Monsieur William Duque Castrillon, Monsieur Alex Ladent, Monsieur Yvan Almirall.

Madame Angèle Dooh Bill avait annoncé son retrait de la CET lors de la séance mais finalement elle continuera à y participer (décision apprise entre la séance du 24 juin et l'édition de ce procès-verbal).

Sont admises à l'unanimité des votes Mesdames Emilie Lamour et Pilar Frehner, postulantes au quart parents, et membres de la Commission d'établissement d'Entre-Bois. Madame Latha Heiniger (CET Entre-Bois) a également souhaité rejoindre la Commission C.F. Ramuz, mais



absente ce jour, son adhésion n'a pas pu être votée. Elle est reportée à la séance du mois de septembre 2019.

Monsieur Almirall souhaite la bienvenue aux deux nouveaux membres de la Commission. Monsieur le Conseiller Municipal David Payot a été sollicité en amont pour savoir si une double appartenance à 2 Commissions différentes n'est pas contraire aux statuts. Voici sa réponse :

[...] Il n'y a aucun obstacle réglementaire au fait de siéger dans deux Commissions à des titres différents. Les problèmes que cela peut poser sont un appauvrissement de la diversité des Commissions d'établissements, et surtout un besoin de bien distinguer les rôles entre les différentes Commissions et le titre auquel on y siège [...]

[...] Il n'y a donc aucune opposition de la Direction Enfance, Jeunesse et Quartiers [...] référence à la double appartenance.

Voici en résumé l'état des sièges de la CET CFR, validé pour la rentrée de septembre 2019 :

Quart politique :

Démission de Mme Valentine Loup SIEGE LIBRE A LA RENTREE

Reste en fonction : Mme Thanh-My Tran-Nhu

Quart professionnel :

Démission de M. William Duque Castrillon SIEGE LIBRE A LA RENTREE

Reste en fonction : M. Hubert Olivier

Reste en fonction : Mme Anne-France Gonin

Reste en fonction : Mme Anna-Laura Gerardi

Reste en fonction : Mme Stéphanie Laurent

Quart associatif :

Démission de Mme Katia Delay Groulx (La Fadak) SIEGE LIBRE A LA RENTREE

Démission de Mme Nicole Paillard (La Maison des jeunes) SIEGE LIBRE A LA RENTREE

Reste en fonction : Mme Séverine Pedraza (FASL)

Reste en fonction : M. Olivier Rime (La Maison des jeunes)

Quart parents :

Démission de M. Alex Ladent SIEGE LIBRE A LA RENTREE

Démission (fin de mandat) de Mme Deborah Ogay / réattribué à Mme Emilie Lamour

Démission (fin de mandat) de M. Yvan Almirall / réattribué à Mme Pilar Frehner

Reste en fonction : Mme Angèle Dooh Bill

Reste en fonction : Mme Magdalena Padalski

6. Election du président, vice-président, secrétaire, représentants au Conseil des établissements

Mme Magdalena Padalski est élue à l'unanimité comme Présidente de la Commission d'établissement de C.F. Ramuz. Nous lui souhaitons plein succès pour ce nouveau mandat !

Personne n'a démontré d'intérêt à assurer le poste de vice-président(e). Ce point sera à nouveau soumis à discussion à la prochaine séance.

Personne n'a démontré d'intérêt à prendre les notes de séance. Mme Gonin occupait cette responsabilité avant son retrait provisoire de la Commission, puis, ad intérim, Mme Gerardi. A rediscuter lors de la prochaine séance. Mme Lamour souligne qu'à la Commission d'Entre-Bois, un tournus est réalisé entre les membres pour prendre les notes de séance.



Conseil des établissements :

Madame Padalski représentera le quart parents

Madame Tran-Nhu devrait représenter le quart politique (à confirmer étant donné qu'elle n'était pas présente à cette séance de Commission)

Les quarts professionnel et associatif sont pour l'instant vacants de représentants. Ces postes seront à nouveau discutés lors de la prochaine séance de Commission

Monsieur Olivier continuera à y participer en qualité de Directeur de l'établissement.

7. Associations pour des interventions parents-élèves

Des reports successifs du sujet en raison d'absences aux séances des « responsables » de thèmes, de compléments d'informations manquants et attendus et, finalement, de démissions de membres de la Commission ont finalement eu raison d'une détermination sur un projet à lancer.

Ce sujet est donc malheureusement abandonné, tout du moins sous la forme où il avait été engagé.

8. Présentation du collège de la Rouvraie (août) – définir le comité d'organisation et fixer la date

La date de l'événement est fixée au jeudi 22 août 2019 à 18h30.

Actuellement restent au comité d'organisation, Mme Gerardi et Mme Padalski.

Mme Padalski va reprendre contact avec Mme Gerardi afin de régler les détails organisationnels de l'événement. L'événement étant bien rodé, ce travail ne devrait pas être trop conséquent. Il est nécessaire de régler les points de l'invitation aux parents (jointe au courrier de convocation de rentrée des classes) ; du balisage dans le collège ; de la mise en place du mobilier et des achats pour l'apéritif.

Comme chaque année, chaque membre de la Commission est le bienvenu pour donner un petit coup de main aux préparatifs et représenter la CET.

(S'adresser à Mme Gerardi ou Mme Padalski par mail et/ou être présent sur site le 22 août environ une demi-heure avant le début de l'événement).

9. Proposition de la CET Entre-Bois d'association pour représenter les CET à la Fête de quartier

La Commission d'établissement d'Entre-Bois avait engagé des discussions avec le comité d'organisation de la fête de quartier de Bellevaux pour une participation (proposition d'activités) représentative de la CET.

Entre autres, l'organisation d'une balade à vélo qui a été finalement refusée pour des questions de sécurité.

Pour diverses raisons, il n'a pas été trouvé de terrain d'entente sur le point d'une participation de(s) CET.

Dès lors, et vu le délai trop court pour l'édition du 31 août 2019, cette idée, incluant l'intégration de la Commission C.F. Ramuz, sera rediscutée pour la fête de 2020.

10. Divers

Mme Lamour (via la CET EB) a eu des contacts avec le cinéma de quartier de Bellevaux. Ils étaient intéressés à participer de manière active au travail d'une des CET (EB et/ou CFR). L'emploi du temps du responsable du cinéma étant passablement chargé (selon son retour), sa participation à une Commission est visiblement compliquée. Pour l'instant, ce point reste en suspens.

M. Almirall clôture la partie officielle en remerciant chaleureusement toutes les personnes qui terminent ce soir leur mandat, pour leur engagement et les idées apportées durant ces années passées au sein de la Commission.

Afin de fêter dignement ces départs, un apéritif a été organisé pour les personnes présentes. Mme Paillard, démissionnaire à la séance précédente, nous a rejoints pour l'occasion.

11. Date et lieu de la prochaine séance

Lundi 23 septembre 2019 – 18h30 – Aquarium EB.

La séance est levée à : 20h00

Yvan Almiral

Président

Lausanne, le 23 juillet 2019

Lausanne, janvier 2020/SEP+S/mtl

place Chauderon 9
case postale 5032
1002 Lausanne
tél. 021 315 64 18
cet@lausanne.ch